



# La Cfdt souhaite s'implanter dans votre entreprise...

Tract n°2

Blois, le 11/06/2012

## Le syndicalisme réformiste n'est ni l'ennemi de l'entreprise, ni l'ennemi des salariés !

***Dans les entreprises où la Cfdt est implantée les droits des salariés progressent tout en veillant à maintenir l'équilibre économique de l'entreprise.***

Pour la CFDT, une entreprise qui est en difficulté est une entreprise qui n'embauche pas, qui n'investit pas ou pas assez, qui n'apporte pas de progrès social.

C'est pourquoi nous considérons que notre rôle est d'apporter, sur le plan social, du plus aux salariés, tout en veillant à la dimension environnementale sans remettre en cause la performance économique de l'entreprise.

Au delà d'être un sigle, la CFDT est avant tout un réseau. Des femmes et des hommes de toutes catégories socioprofessionnelles qui mettent en commun, leurs idées, leurs compétences, leurs expériences, leurs savoirs faire.

Ils les mettent au service d'un projet de société basé sur des valeurs de solidarité et d'émancipation, de refus des inégalités et de respect des différences, de défense des droits de l'homme et des libertés.

Nous vous offrons l'accès à un droit prévu par la constitution française et encadré par le code du travail...

Celui de vous regrouper afin de partager vos idées, vos envies, vos besoins. De faire de vos échanges des revendications, des avis et des propositions qui seront portés et défendu dans le strict respect de la démocratie sociale.

.../...

La présence d'une organisation syndicale qui a pour ambition d'améliorer vos conditions de vie et de travail par la négociation, le travail de dossier, l'élaboration collective de revendications équilibrées, la formulation des contre-propositions, ... n'a rien à voir avec la caricature alarmiste parfois colportée.

D'ailleurs, la direction de votre entreprise reconnaît parfaitement ce droit. De même qu'elle reconnaît également que les organisations syndicales ne sont pas des fauteurs de trouble.

Dans un article paru le 24 avril 2012 dans « l'Usine Nouvelle », Lucy VINCENT, Directrice Générale des affaires extérieures répond à la journaliste Gaëlle FLEITOUR.

**La semaine dernière, une délégation de la CFDT s'est invitée sur votre site de Gidy. Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas de section syndicale sur un site aussi important ?**

Le syndicalisme fait partie de la vie sociale, et Servier ne peut pas empêcher la syndication des salariés s'ils le souhaitent ! Nous verrons la suite de l'opération.

Les salariés de Servier sont très bien traités, par la considération qu'on leur porte. Et il y a des syndicats sur d'autres sites, cela se passe très bien.

Source : <http://www.usinenouvelle.com>

Demain, avec « Safran » on va vous demander de passer du statut de « Lent, Long et Lourd » à celui de « Agile, Adaptable et Attractif ».

Les 4 principes du projet (Simplicité, Proximité, Flexibilité, Responsabilité) vont forcément percuter votre quotidien.

Si nous n'avons aucun doute sur le fait que l'intention soit d'améliorer la santé économique de l'entreprise, nous nous interrogeons sur les effets et conséquence des chantiers qui en découlent sur votre santé et les conditions dans lesquelles vous œuvrez au succès des laboratoires Servier.

***Notre expérience des métiers de la pharmacie, du fonctionnement et de l'évolution des grands groupes industriels, notre savoir-faire en matière de négociation, d'analyse des documents en CE, etc... notre bilan chez Oril, font de la CFDT un allié naturel des salariés de l'entreprise Servier.***



**Vous vous posez des questions ? Posez-les-nous !**

**[sce.cfdt.cvdl@wanadoo.fr](mailto:sce.cfdt.cvdl@wanadoo.fr)**

**[cfdt.oril@laposte.net](mailto:cfdt.oril@laposte.net)**